# WALDURENQUE-INFOS



# JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES édité par la *Mairie de Valdurenque*

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 1988

Nº 23

# LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 1988

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques CROS, Maire.

Etaient présents : Mme BATTUT, PEREZ, Mme GARCIA, BONNAFOUS A., BONNAFOUS M., CABROL M., SCHAFF, GUILLEN, Mme HOULES, DE BLAY.

Absents excusés : LACOMBE, Mme ROUQUIER

Monsieur le Maire a exprimé toute sa sympathie à Monsieur Michel CABROL à l'occasion du décés de M. et Mme Jean CABROL, ses parents.

#### **EGLISE**

Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal de sa décision de fermer l'église de Valdurenque le vendredi 8 Juillet après l'avis de M. LESOT architeçte. Fermeture approuvée par la commission de sécurité réunie le mercredi 13 juillet. Les travaux de consolidation de la voute, menaçant de s'effondrer, sont estimés comme suit :

- Blocage de la voûte par le dessous après installation de l'échafaudage par l'entreprise FLAGEAT : 4 200 F TTC (ces travaux sont prévus pour la première semaine d'oût).

- Reprise de la voûte par le dessus : 25 000 F TTC (travaux envisagés début septembre).

#### **ECOLES**

Une partie du Conseil Municipal a visité l'Ecole du Pont de l'Arn et s'est déclarée favorable à une semblable réalisation.

Des travaux d'entretien vont être effectués pendant les vacances à nos bâtiments scolaires.

#### ZONE INDUSTRIELLE

Toutes les démarches administratives étant terminées la vente des lots de la Zone Industrielle pourra être réalisée. M. DE BLAY Christian est mandaté par le Conseil Municipal pour signer tous les documents relatifs à ces ventes.

#### T.U.C.

4 nouveaux T.U.C. vont être embauchés afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie à Valdu-rengue.

#### TARIF PUBLICITE

Le tarif de la taxe de publicité est de 65 F le M2.

#### TRANSPORT SCOLAIRE

La qote-part des familles pour le transport scolaire est de 170 F par enfant.

#### AGENCE POSTALE

Pendant les congés de Melle PISTRE Yolande le remplacement à l'agence postale sera assuré par Melle BOUZINAC Lydie du 5 Septembre au 24 Septembre 1988.

#### **ABRI-BUS**

L'achat d'un abri-bus est envisagé pour les enfants attendant le car de Mazamet. Le modèle "FEDER-TEEP" en béton semble le mieux approprié.

#### VISITE DES PONTS

La D.D.E. a effectué un contrôle de l'état des Ponts de Gaix et Pélapoul. Les conclusions sont les suivantes : Assez bon état général, nettoyage de la végétation parasite sur les murs.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 1988

L'an mil neuf cent quatre-vingt-huit le vingt-trois septembre à vingt et une heure, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques CROS, Maire. Etaient présents : MM BONNAFOUS A., BONNAFOUS M., GUILLEN, DE BLAY, LACOMBE, PEREZ, CABROL, Mme ROUQUIER, Mme GARCIA, SCHAFF, Mme HOULES.

Absents excusés : Mme BATTUT, M. BESSIERE

#### I COMPTE ADMINISTRATIF 1987

Monsieur DE BLAY présente le compte administratif 1987 :

Budget	Communal
-	

Budget Communica	
Section de fonctionnement	
dépenses	1 269 471,79
recettes	1 469 309,46
Section d'investissement	
dépenses	1 012 359,07
recettes	866 292,73
Résultat : excédent de	47 771,33
Budget assainissement	·
Section de fonctionnement	
dépenses	138 067,68
recettes	70 653,94
Section d'investissement	
dépenses	746 311,66
recettes	933 010,76
Résultat : excédent de	119 285,36

#### II BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Budget communal + Assainissement				
Section de fonctionnement	dépenses	recettes		
budget principal	224 349	224 349		
assainissement	68 207	68 207		
Section d'investissement	dépenses	recettes		
budget principal	654 323	654 323		
assainissement	346 299	346 .299		

#### III TRAVAUX

EGLISE: Après les travaux de reprise de la voûte de

l'église le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de faire vérifier par l'architecte Monsieur LESOT la lézarde qui se trouve dans le coeur.

Vestiaire: Monsieur le Maire présente la demande faite par l'équipe de foot concernant le chauffage dans les douches des vestiaires.

Le Conseil Municipal préfère un réaménagement des vestiaires.

Le Conseil Municipal décide de faire la même clôture du côté vestiaires que celle côté tennis.

T.U.C.: Le Conseil Municipal décide qu'à partir du 27 septembre le ramassage des ordures ménagères se fera à deux.

#### ORDURES MENAGERES

Le Conseil Municipal décide de s'associer avec la Commune de Castres dans le cadre de la création d'un syndicat intercommunal de réalisation et d'exploi tation d'une decharge contrôlée d'ordures ménageres.

A la demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie le Conseil Municipal prend une délibération demandant à ce que :

la RN 126 MAZAMET-CASTRES-TOULOUSE ja RN 112 ALBI-CASTRES-BEZIERS

soient reconnues comme axes structurants et soient aménagées en 2 X 2 voies.

#### IV ECOLE

Le Conseil Municipal décide que pour le cas des enfants de la Pouzencarié venant à l'école de VAL-DURENQUE, le problème soit réétudié chaque année.

## COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS

#### **CLUB D'ANIMATION**

Nous tenons tout d'abord à remercier les habitants de VALDURENQUE pour leur présence durant les trois journées de notre fête locale, ce qui est pour nous le meilleur des encouragements. Merci aussi pour leur générosité à l'occasion de l'aubade.

Le déroulement de ces trois journées a été dans l'ensemble satisfaisant. Seule déception: nous avons déploré l'absence de quelques manèges et ce malgré les réservations que nous avions données. Quelques dédits et quelques cas de force majeure en sont la cause. Nous prendrons désormais plus de garanties afin que la totalité du périmètre de la fête soit garnie de manèges d'attractions.

La fabounado traditionnelle a eu lieu, aussi délicieuse que d'habitude. Les absents ont vraiment eu tort. Bravo une fois de plus au chef talentueux.

Quelques mots maintenant sur nos prochaines activités :

Les concours de belote ont démarré courant octobre. Toutes les modalités ont été indiqué par voie d'affiches.

Nous pensons déjà au grand réveillon de la Saint-Sylvestre, espérant cette année encore mériter le succès que vous lui réservé chaque fois. Le menu sera superbe et vous sera divulgué le moment venu. Avec bien sûr nuit dansante jusqu'au petit matin.

Le loto annuel du Club est prévu en Janvier à la Salle des Fêtes. La date sera communiquée prochainement.

Et pour terminer, j'exprime mes profonds remerciements à tous les membres du Club ainsi qu'à tous les jeunes qui ont participé à nos activités cette année, pour tous les efforts qu'ils ont généreusement déployé et le dévouement qu'ils ont si bien manifesté.

Le Président, E. ALBO

#### CLUB DU 3ème AGE

Septembre! La rentrée pour les jeunes, pour nous la reprise de nos activités avec les Clubs voisins et amis comme la saison dernière : boules, belote, repas confraternels avec bal, réunions d'information et enfin voyages et sorties organisés par eux ou par nous.

Nous rappelons à nos amis du troisième âge que si les voyages sont étudiés, acceptés ou refusés par le bureau du Club, tous les membres ont droit de donner leur avis ou opinion ainsi que les critiques s'il y en a. Nous acceptons la discussion sur les idées ou désir de chacun. Toute suggestion sera étudiée avec plaisir.

Nous rappelons également le repas du 16 Octobre ouvert à tous les membres du Club. Un bal gratuit a fait suite.

Les jeudis 20 Octobre, 24 Novembre, 15 Décembre il y aura un repas amélioré servi à tous les membres du Club. Repas habituels le mardi et jeudi de chaque semaine sauf les vacances. Nous vous attendons. Merci.

Le Président : P. MOGA

#### M.J.C.

Comme chaque année à pareille époque les activités de la M.J.C. reprennent.

Cette année, les ateliers suivants fonctionnent à nouvéau :

Couture: responsable Mme Laurens

Peinture sur soie :responsables .Mme Masse, Mme Baumgart.

Modelisme : responsable M. Creuzet.

Reprennent également les disciplines sportives suivantes :

Football: Grande équipe responsable M. Azémat Christian.

Petite équipe responsable M. Montiel.

Cyclotourisme: responsable M. Carro Ludovic.

En outre, l'activité "Connaissance du Monde" au cinéma Lido reprendra selon une nouvelle formule.

Les sorties du mercredi ont commencé le 19 octobre avec une randonnée cycliste dans la Montagne Noire. Cet hiver, comme promis, nous retournerons à la patinoire de Toulouse.

Le foyer est fermé provisoirement afin d'exécuter les travaux de peinture et d'entretien effectués par

Cathy AZEMA.

Je vous souhaite de passer une bonne année dans votre M.J.C.

Le Président J.P. CREUZET



L'A.G.A.R.D.O.M association de gardes à domicile peut vous procurer des gardes à domicile avec le bénéfice des dispositions de la loi des finances 87 concernant l'exonération des charges sociales patronales ainsi que les déductions fiscales prévues.

L'A.G.A.R.D.O.M. vous propose des gardes à domicile pouvant intervenir auprès des personnes de tout âge, (enfants, adultes, personnes âgées;) malades ou

andicapés.

La présence de la garde se veut sécurisante pour les bénéficiaires ayant perdu tout ou partie de leur autonomie en leur procurant un meilleur confort. La garde peut aider la personne à se lever, à faire sa toilette, à s'habiller, préparer et servir les repas...

Les temps de garde peuvent s'effectuer de jour, de nuit, la semaine, le dimanche en activité passive

ou active.

Il existe un tarif forfaitaire nuit.

L'A.G.A.R.D.O.M. se charge de toutes les démarches qui incombent généralement à l'employeur.

Pour toutes informations complémentaires ou demande de garde, TELEPHONEZ ou VENEZ à : L'A.G.A.R.D.O.M. - 44, cours de la Rougearié 81200 AUSSILLON - Tél. 63.61.10.87

M. ABADIE

#### FOOTBALL JUNIOR SENIOR

Voici la composition du Club de Football Valduren quois Junior - Sénior cette saison 1988-89.

ALLABERT Claude (arbitre), ALLABERT Lilian, AZEMA Christian (responsable), AZEMA Thierry, CARAYON Christophe, CAUSSE Christian, CAUSSE Francis, CAUSSE Thierry, DAUZAT Pierre, MARCATO Christian (entraineur), MARTIN Robert, MONTIEL Serge, OLIVIER Jean-Pierre, PINTE Jean-François.

A Noter 5 départs :

CARAYON F., MASSE B., BESSIERE S., JOUET P., ROQUES T. - et 4 aarivées au sein du Club : ALLABERT C., ALLABERT L., CAUSSE T., MARTIN



Championnat:

Nord et Sud étant mélangés, 46 équipes de football ont été divisées en cinq divisions. Celles-ci ont été effectuées suivant le classement des poules de la saison dernière. L'A.S.V. se trouve en deuxième division et aura de très longs déplacements les dimanches matin.

Voici les équipes composant cette division: FLORENTIN, SALIES, PUYCELSI 1, ALBI ST-JEAN, ALBI ECUREUIL, ESPOIR ALBI II, VENES, FENOLS 1, VALDURENQUE.

Le championnat a débuté le 25 septembre 1988.

Voici le calendrier :	Aller	Retour
PUYCELSI - ASV	25/09/88	22/01/89
ASV - FLORENTIN "	02/10/88	29/01/89
VENES - ASV	09/10/88	19/02/89
ASV - ESPOIR ALBI II	06/11/88	12/03/89
ALBI ST-JEAN - ASV	13/11/88	19/03/89
ALBI ECUREUIL - ASV	27/11/88	23/04/89
ASV - FENOLS 1	04/12/88	30/04/89
SALIES - ASV	18/12/88	14/05/89

Nous vous espérons nombreux à supporter les couleurs de VALDURENQUE les dimanches matin à 10 H

#### CARNET BLANC

Le 27 Août 1988, l'A.S. VALDURENQUE a été in vitée au mariage de son footballeur Valdurenquois AZEMA Thierry avec LOZANO Cendrine. Le Club et moi-même souhaitons tous nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux mariés.



Le Responsable C. AZEMA

# Notes Historiques sur Valdurenque

# LA GUERRE DES ALBIGEOIS

### DANS L'ALBIGEOIS, LE CASTRAIS, LE CARCASSES

Vers la fin de l'année 1209, aux approches de l'hiver, le gros de l'armée des Croisés rentra dans ses foyers et le roi d'Aragon ayant intrigué auprès des anciens vassaux du vicomte d'Albi, la plupart des chevaliers des diocèses d'Albi, Carcassonne et Béziers secouèrent le joug de Montfort, avec autant de facilité qu'ils l'avaient accepté. La ville de Castres, le château de Lombers et tous les châteaux du Castrais suivirent cet exemple, dans l'espoir que les Croisés aient pour toujours abandonné le Languedoc.

Mais Simon de Montfort reçut, au printemps suivant, de nombreux renforts et s'empara des châteaux de Minerve et de Termes en Carcassés. Ces succès affermirent son autorité: Castres, Albi, Puylaurens, se soumirent de nouveau, et le terrible comte parcourut l'Albigeois pour achever de soumettre les rebelles et de punir les traîtres. Il vint d'abord à Castres, où il reçut des habitants mille promesses d'obéissance. Les chevaliers du château de Lombers n'osèrent l'attendre et cédèrent la place à une garnison de Croisés. L'Année suivante, 1211, le château de Cabaret, le plus fort du Carcassés, tomba entre ses mains. Lavaur et Puylaurens, cette dernière révoltée pour la deuxième fois, subirent le même sort. Le comte de Montfort qui convoitait les possessions du comte de Toulouse, lui déclara la guerre et mit, sans succès, le siège devant Toulouse. Raymond VI, ayant reçu du secours de Savaric de Mauléon, sénéchal d'Aquitaine, qui lui amena une compagnie de 2000 Basques, vint livrer bataille à Montfort, sous les murs de Castelnaudary. Bouchard de Marly, lieutenant de Montfort, se trouvait à Lavaur; il se mit à la tête de la garnison de cette ville et s'avança vers Castres, où il recruta diverses troupes notamment celle de l'abbé de Castres et de Guillaume de Cardaillac, évêque de Cahors. Craignant des embûches s'il arrivait par Revel, ce chef croisé franchit la Montagne Noire et alla passer par le château de Seixac, que Montfort lui avait donné. Bien que le succès de la bataille de Castelnaudary soit resté aux Croisés, Raymond VI, changeant sa route, parcourut l'Albigeois, reprit les châteaux qui lui avaient été enlevés, en laissant, sur sa droite, le Castrais, qui faisait partie du domaine des vicomtes d'Albi et qui resta à Montfort. Ce général célébra à Castres en 1211 la fête de Noël, et revint de nouveau dans cette ville après Pâques de l'année suivante. Ces indications nous montrent que le pays Castrais était resté soumis à Simon de Montfort, et qu'il continua à demeurer dans le calme, pendant que ce vaillant guerrier allait, l'année suivante, 1213, à Muret, remporter, sur le comte de Toulouse et le roi d'Aragon, une brillante victoire. Montfort, après avoir vainement essayé de débloquer Beaucaire assiégé, en 1216, par le fils du comte de Toulouse fut rappelé à Toulouse par la révolte de cette ville, qui s'était livrée à Raymond VI. Il en faisait le siège en 1218, lorsqu'il tomba frappé par la pierre d'un mangonneau.

Amaury de Montfort, fils de Simon, succéda à son père, mais vit les provinces de ses domaines lui échapper une à une et retourner aux mains de leurs anciens maîtres. Il conserva cependant l'Albigeois et le Carcassés jusqu'en 1222. Le Jeune Raymond-Trencavel l'obligea bientôt à se retirer à Carcassonne, en lui prenant successivement toutes les places du Castrais. Le château de Boissezon et celui de Lombers, munis des garnisons françaises, opposèrent quelque résistance. Enfin, le 15 janvier 1223, le vicomte Raymond-Trencavel rentra en possession de tout le domaine de ses pères.

Amaury de Montfort abandonna, à cette date, la ville de Carcassonne, se rendit à la cour et fut nommé connétable, en échange de l'abandon qu'il fit au roi, des conquêtes de sa famille en Languedoc. Louis VIII-s'avança vers cette contrée, à la tête d'une armée, en 1225. A cette nouvelle, toutes les villes et seigneurs des domaines du vicomte d'Albi s'empressèrent d'envoyer leur soumission au roi. Guillaume, abbé de Castres, reçut, au nom de ce monarque, les clefs de la ville de Castres et du château de la Tour-Caudière. L'abbé d'Ardorel reçut également la soumission de plusieurs seigneurs. Les droits et possessions du vicomte d'Albi passèrent entre les mains du roi. Nous devons en conclure que le château de Gaix, qui appartenait à la famille des Trencavel, devînt, pendant quelques temps, la propriété du roi France, jusqu'au moment où ce monarque donna à Philippe de Montfort, la seigneurie de Castres en 1229. A la suite d'un traité entre Louis VIII et le comte de Toulouse, ce dernier céda au roi toute la partie de l'Albigeois située sur la rive gauche du Tarn. C'est ce qui constitua la seigneurie de Castres. Quant à Raymond-Trencavel, il se trouva dépossédé de tous ses biens et reçut, bien plus tard, une rente qui ne saurait être considérée comme une compensation suffisante de la spoliation dont il avait été l'objet. Philippe de Montfort, qui reçut la seigneurie de Castres en inféodation, sous le service de dix chevaliers, était fils de Guy, frère du fameux Simon. Il était déjà âgé, lorsqu'il fut l'objet de la faveur royale, car tous les actes lui appliquent l'épithète de "vieux", par opposition à son fils Philippe de Montfort le jeune. Le château de Gaix et les diverses résidences vicomtales, telles que la Tour-Caudière, les châteaux de Roquecourbe, Lombers, Ambialet, devinrent ainsi la propriété des Montfort.